



© Magali Valls

ENVIRONNEMENT, HISTOIRE

LES COTEAUX SECS

Il y a environ 35 millions d'années, le socle hercynien se fracture et le bloc constituant l'actuelle plaine de la Limagne s'effondre, contrecoup de la formation des Alpes. Un lac se forme, progressivement comblé par des sédiments (marnes et calcaires). Un premier épisode volcanique (-20 Ma) voit le jour dans la plaine. En remontant à la surface, le magma rencontre l'eau contenue dans le sous-sol et de violentes explosions phréato-magmatiques se produisent. Une nouvelle roche se forme : la Pépérite, mélange de basalte, de calcaire et de marne. Le « maar » (cratère d'explosion) d'Anzelle a projeté des pépérites en différents endroits du plateau. Le puy du même nom est en réalité la cheminée de cet ancien volcan que l'érosion a mise en relief.

La vigne était présente sur les coteaux entre Lempdes et Cournon-d'Auvergne, territoire favorable à la viticulture : coteaux orientés au sud, en position d'abris (la chaîne des Puys bloque ici les vents et les précipitations venant de l'Ouest et régule les températures), des sols calcaires enrichis de formations volcaniques. Dressées au milieu des coteaux, les tonnes permettaient aux vignerons d'entreposer leur matériel,

de manger et de s'abriter. Ces petits bâtiments pouvaient comprendre un étage. Le rez-de-chaussée accueillait alors bêtes et outils.

Le plateau des Vaugondières et le puy d'Anzelle constituent un espace protégé de 50 hectares. Le site possède une flore et une faune caractéristiques des régions méditerranéennes. Près de 270 espèces de fleurs ont été recensées, dont certaines sont protégées pour leur rareté, comme l'Androsace allongée que vous distinguerez sur les sols nus où le basalte affleure. Au printemps, vous pourrez observer l'Astragale de Montpellier. Ce sont également 54 espèces de papillons diurnes, et près de 30 oiseaux nicheurs qui ont été répertoriés. Tendez l'oreille pour entendre le doux « tiou » du Hibou petit duc, le chant des Bruants ortolans ou encore le chuchotement aigu de la Linotte mélodieuse.



© Magali Valls



clermont
auvergne
métropole



FFRandonnée
les chemins, une richesse partagée
Puy-de-Dôme

GR®89 Chemin de Montaigne

De Lempdes à Clermont-Fd - gare

GR®
89

3 h 45

11,5 km

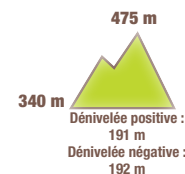
Depuis Lempdes, vous cheminerez à travers les « coteaux secs ». Au cœur de cette nature d'exception se dessine un paysage façonné par les hommes. Vous embrasserez les beaux panoramas sur la Chaîne des Puys et la plaine de la Limagne, avant de redescendre vers Clermont-Ferrand. Vous suivrez alors le tracé du chemin de fer et de la ligne Clermont - Nîmes, dite du "Cévenol", pour une atmosphère plus urbaine.

PARKING

Lempdes : rue Saint Verno

TRANSPORT

Transports en commun :
www.t2c.fr



Code de balisage GR®

FFRandonnée

- Bonne direction
- Changement de direction
- Mauvaise direction

© marques déposées



- Office de tourisme :
www.clermontauvergneturisme.com.



Comité

- Comité départemental de la randonnée pédestre du Puy-de-Dôme :
07 89 67 23 46, puy-de-dome@ffrandonnee.fr,
https://puy-de-dome.ffrandonnee.fr.



À DÉCOUVRIR EN CHEMIN

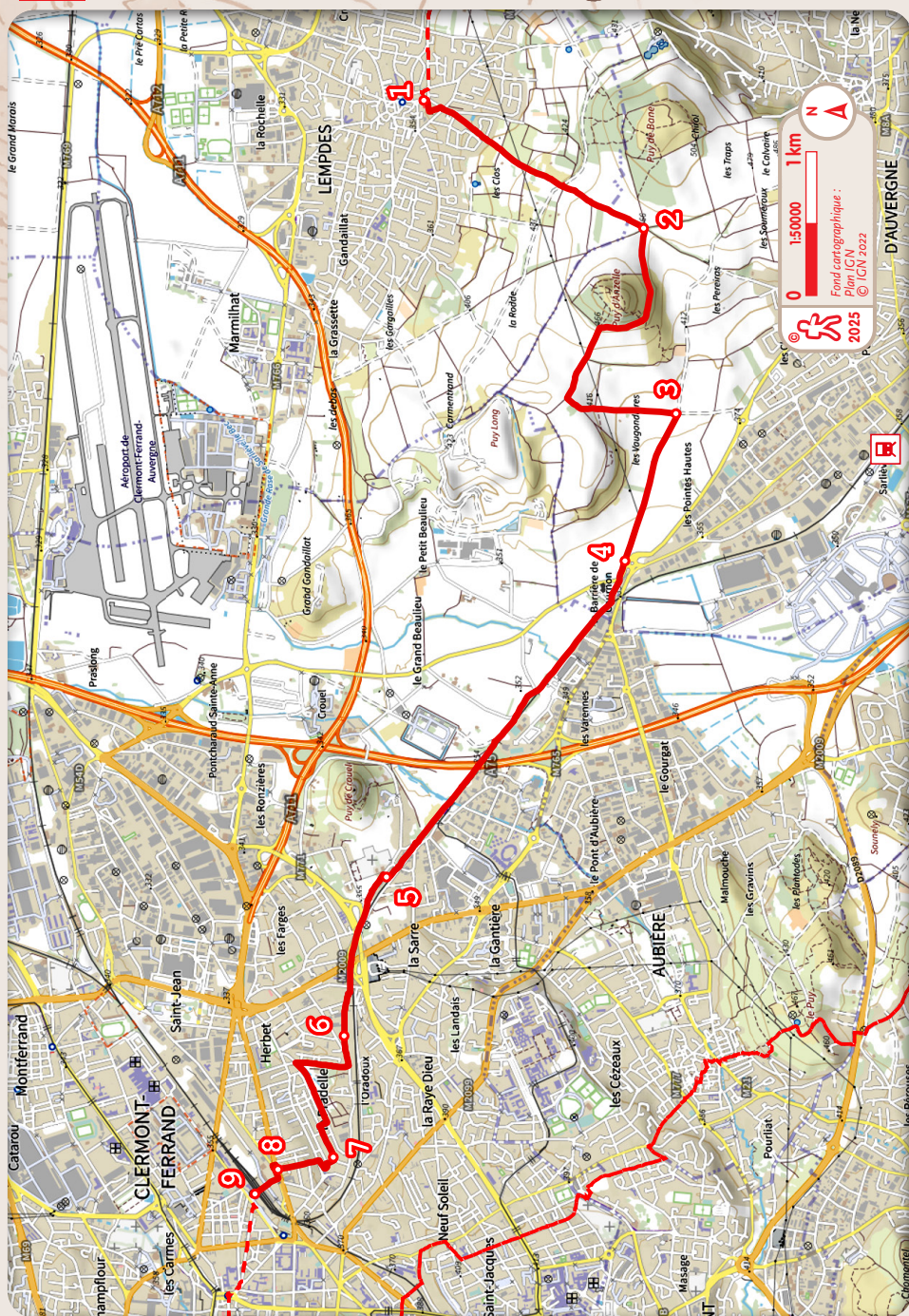
- La mairie de Lempdes : ancienne propriété ayant notamment appartenu à Pierre Boulanger de 1926 à 1977, concepteur de la TPV (Toute Petite Voiture), connue sous le nom de 2CV
- Les maisons vigneronnes de Lempdes et Cournon-d'Auvergne
- L'église romane Saint-Martin de Cournon, en partie classée aux Monuments Historiques (hors GR)
- La vigne conservatoire du plateau des Vaugondières : la parcelle classée AOC regroupe 22 cépages et 170 variétés et est menée en agriculture biologique



© Magali Valls

GR®
89

GR®89 Chemin de Montaigne



abris, refuge non gardé gîte d'étape, refuge gardé hôtel chambre d'hôtes camping ravitaillement restaurant café office de tourisme car train distributeur de billets pharmacie

FFRandonnée
les chemins, une richesse partagée
Puy-de-Dôme

+ clermont
auvergne
métropole



De Lempdes à Clermont-Fd - gare ferroviaire

61,3 km 3 h 45

à Lempdes >

à Cournon-d'Auvergne >

- 1 Passer devant la Mairie et traverser le parc vers le sud pour rejoindre la rue du Crest. Monter la rue du Crest et continuer tout droit jusqu'au carrefour en étoile.
- 2 Prendre le deuxième chemin à droite et continuer à flanc du Puy d'Anzelle. [👁 > Vue sur la Chaîne des Puys] Après 300 m tourner à gauche sur le chemin qui descend Nord-Ouest. Laisser le chemin à gauche puis à la fourche prendre à gauche. Passer sous la ligne à haute tension et continuer jusqu'au croisement.
- 3 Tourner à droite jusqu'à rejoindre la D772 (Barrière de Cournon)
- 4 Traversée la D772 (⚠ > Attention traversée dangereuse). Passer la cimenterie et continuer sur un bon chemin qui longe la voie ferrée
- 5 Continuer sur la route parallèle à la voie ferrée, passer sous l'autoroute
- 6 Tourner à droite pour rejoindre la rue Charles Rauzier puis tourner à gauche sur la rue Henri Simonnet. Tourner à droite pour traverser la place Lapadu Hargues puis prendre tout de suite à gauche sur l'allée du Ruisseau.
- 7 Au bout de l'allée du Ruisseau, se diriger vers la droite sur l'allée des Jardins. Prendre à gauche sur l'allée du Coteau. Après le tournant, traverser la rue de la Cartoucherie et continuer tout droit.
- 8 Tourner à droite sur la rue Anatole France sur 30 m puis traverser la rue au passage pour piétons et traverser la rue Pierre Semard. Remonter à gauche le long du parking de la Gare puis tourner à droite sur l'accès à la gare. Emprunter le passage souterrain pour déboucher sur l'esplanade de la Gare. 9

HISTOIRE, PATRIMOINE

LE PASSÉ VITICOLE

Le vignoble marquait déjà le paysage lors du passage de Montaigne. Dans les anciens villages vignerons de Lempdes et Cournon-d'Auvergne vous découvrirez des rues aux noms évocateurs (rues du Cep, de la treille, Saint-Verny...). Vous pourrez observer d'anciennes caves ainsi que l'architecture typique des maisons vigneronnes.

Il s'agit souvent de maisons-bloc dont les différents éléments de fonction (cave, cuvage, habitation) se superposent. Cette construction en hauteur s'est imposée par la configuration de ces villages aux maisons imbriquées, serrés au flanc des coteaux, et par le faible espace nécessaire à l'activité jusqu'au XVIII^e siècle.